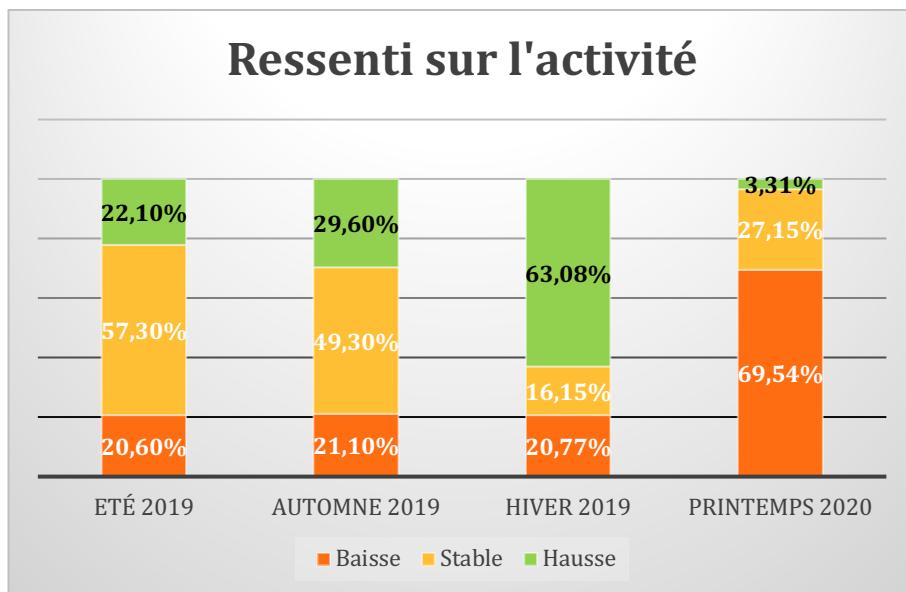


ENQUÊTE PRINTEMPS 2020

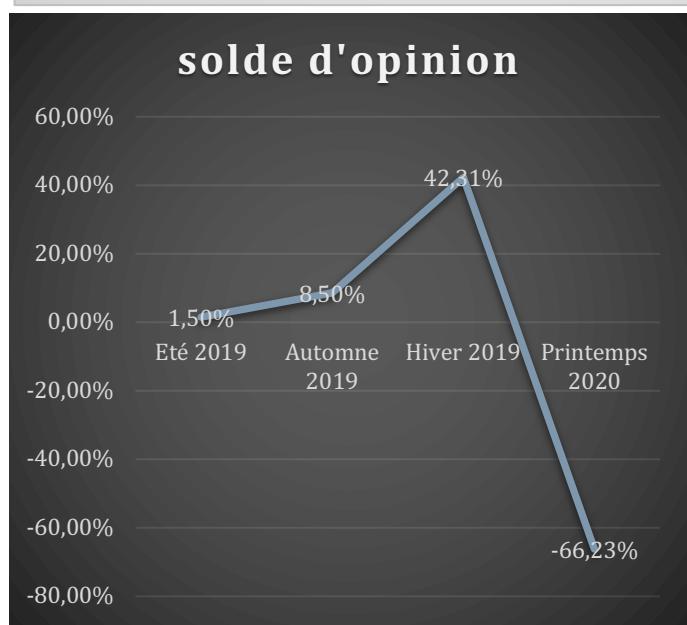
Enquête réalisée par la CAPEB Régionale Île-de-France du 18 au 22 Mai 2020 auprès de 9082 entreprises artisanales du Bâtiment de la région Île-de-France.

OPINION DES ARTISANS COMPARATIVEMENT A L'ANNEE 2019

ACTIVITÉ *****



- Pour rappel, l'année 2019 s'achevait avec une confiance retrouvée par les artisans et dirigeants de TPE du Bâtiment.
- 2020 démarrait donc à un niveau d'activité déclarée à la hausse par plus de 60 % des entreprises avec une confiance en l'avenir de près de 43%.
- C'était sans imaginer le « monde à l'envers » de la Covid-19 et cette inversion de tendance à 70% d'activité et de confiance perdue !!!
- Tout est donc à reconstruire...encore !



* Le solde d'opinion mesure la différence entre le % d'entreprises ayant enregistré une hausse de leur activité et le % d'entreprises ayant enregistré une baisse. Au fur et à mesure des enquêtes, les soldes d'opinion seront enregistrés et comparés. La valeur d'un solde d'opinion doit être interprétée en fonction de la moyenne des soldes précédents.

L'année 2019 s'achevait sur une confiance en l'avenir enfin retrouvée par les entreprises après plusieurs années difficiles.

Nous demeurions prudents du fait d'un virus en Chine qui risquait de ralentir la production industrielle asiatique et donc l'économie mondiale.

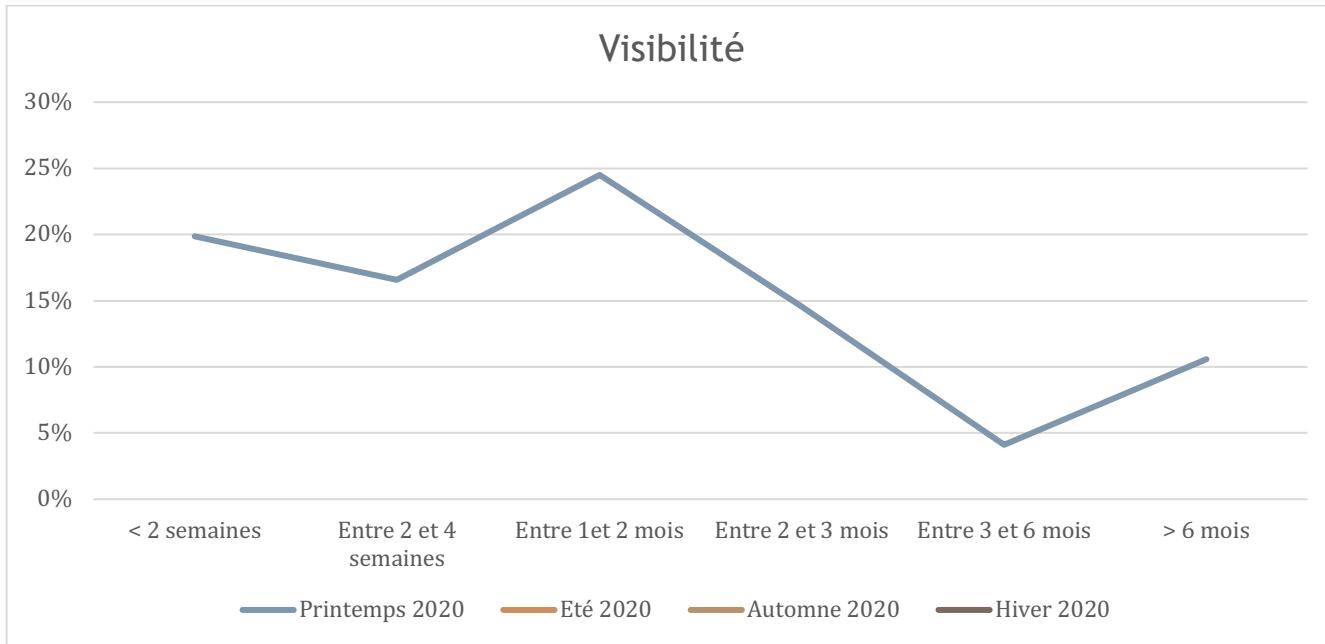
La Covid-19 a été inédite et a annihilé ce tant attendu nouvel élan pour le Bâtiment !

À nous de faire en sorte que cette situation ne soit qu'un « stop & go » et que notre économie soit relancée sur des bases solides et pérennes.

***** ÉVOLUTION DES CARNETS DE COMMANDES *****

Moins d'une entreprise sur deux (41 %) intervient en sous-traitance pour une part d'activité maximale de son chiffre d'affaires d'environ 22 %. Elles sont légèrement plus (44%) à confié un tiers de leurs chiffres d'affaires en sous-traitance.

2



En fin d'année dernière, nous peignions le tableau du manque d'impact de l'économie circulaire sur les activités du Bâtiment.

En effet, sans savoir à quel point nous faisions le triste constat que l'économie mondiale, notamment par son industrialisation à l'autre bout du monde, avait un impact sur les approvisionnements et l'absence de palliatifs ; sans changement de modèle profond annoncé, la situation ne pouvait que durer et pour quelles conséquences.

Si la crise sanitaire de ce printemps a révélé à quel point notre économie était dépendante de celle du reste du monde, nous devrions pouvoir en tirer les leçons.

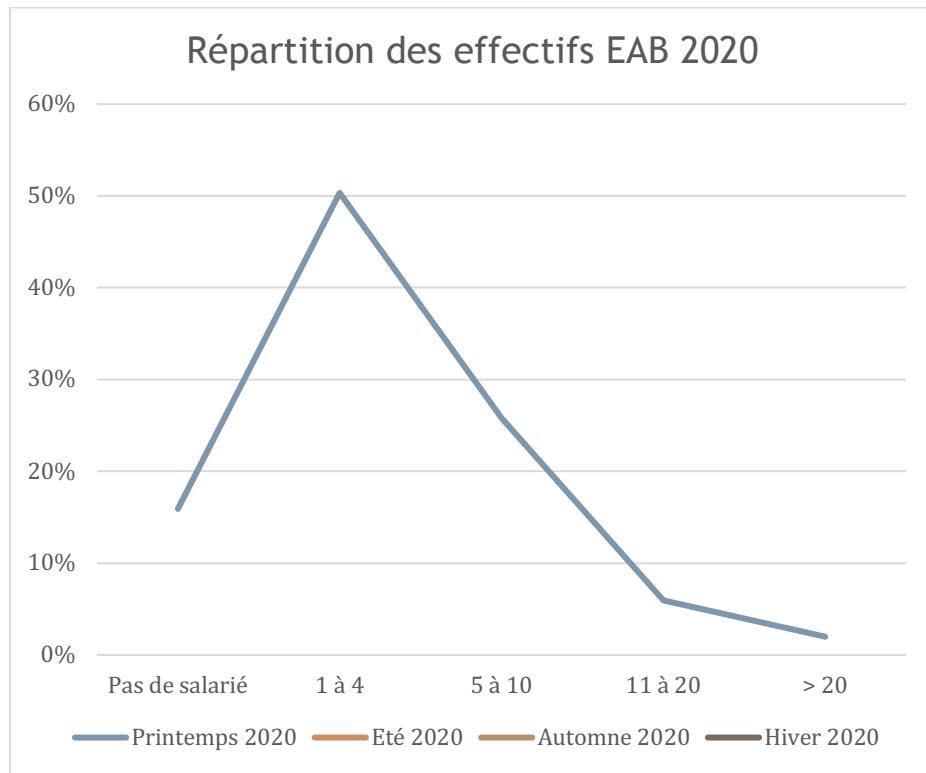
Le carnet de commande des entreprises est suspendu à une reprise des investissements, à l'approvisionnement en matériaux et en fourniture de matériels sanitaires comme des masques. Après un « gouffre » d'air en avril, les entreprises planifient leurs interventions à 2 mois (5 à 6 mois fin janvier). De plus, elles estiment le surcoût « Covid-19 » sur leurs activités à 17% en moyenne par chantier.

Nous constatons que d'un secteur à l'autre (restauration, habillement, équipement...), il est privilégié les circuits courts gage de responsabilité sociétale mais que le Bâtiment s'exclut de ce principe. La fermeture des frontières a eu pour conséquence la rupture des approvisionnements en matériaux et en travailleurs aussi, et les « gros » chantiers n'ont pu repartir aussi vite que celui des petites entreprises.

Cela doit remettre en perspective l'importance de la rénovation globale du bâti par un accompagnement des politiques territoriales et locales.

EFFECTIFS / FORMATION *****

La Covid-19 n'a eu aucun impact sur la structure des entreprises artisanales du Bâtiment. L'effectif moyen est de 3 salariés. Une entreprise sur 3 (76 %) a entre 0 et 4 salariés. Un chiffre en augmentation...



Cette tendance se confirmerait puisque plus des trois quarts ne prévoient pas de diminuer ni n'augmenter leurs effectifs au cours du prochain trimestre (80 %).

En moyenne, une entreprise artisanale du Bâtiment sur trois accueille un alternant pour le former aux métiers de la Construction. En revanche, et très logiquement, les entreprises ont stoppé net toutes leurs actions de formations.

De la même façon, l'entreprise artisanale du Bâtiment - parce que la relance doit s'opérer - dénigre la formation ; ainsi seulement 1 entreprise sur 5 prévoit de s'inscrire dans une action de formation sur le trimestre à venir.

COVID-19 *******INCIDENCE SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT**

74 % ont constaté une **baisse significative de leurs carnets de commandes** à la même période de N1 ;

92 % ont constaté une **baisse moyenne de 59 %** de leurs chiffres d'affaires ;

71 % déclarent avoir annulé ou **perdu 7,4 chantiers** en moyenne ;

94 % ont dû réduire voire cesser temporairement leur activité.

INCIDENCE SUR LA GESTION AU QUOTIDIEN

Près de 74 % des entreprises artisanales du Bâtiment ont eu recours au dispositif d'activité partielle ;

93 % des entreprises ont dû recourir à une aide d'Etat ou Régionale

(53 % au chômage partiel, 50 % au report des échéances sociales et fiscales, 40 % au 1^{er} volet du fonds de solidarité, 25 % au Prêt Garanti par l'Etat, 8 % au report des loyers et des factures d'énergie) ;

26 % des entreprises artisanales du Bâtiment ont forcé la mise en congés payés de leurs salariés ;

Malgré l'urgence, seulement 16 % des entreprises artisanales du Bâtiment ont rencontré des difficultés pour la mise en place de ces aides, principalement dues à des problèmes administratifs (complexité et délais).

RELATIONS COMMERCIALES

75 % des dirigeants d'entreprises artisanales du Bâtiment ont été satisfaits de leur banque :

14 % disent n'avoir pu joindre leur conseiller, 12% n'ont pu mettre en place un PGE.

88 % des dirigeants d'entreprises artisanales du Bâtiment déclarent avoir été bien accompagnés par leurs assureurs :

6% ont constaté une augmentation de leurs primes.

57 % des dirigeants d'entreprises artisanales du Bâtiment expriment des complications avec leurs clients :
25 % d'annulation de commandes, 25% d'incidents de paiement et 41% de refus d'accès au chantier.

84 % des dirigeants d'entreprises artisanales du Bâtiment ont été déçus de leurs fournisseurs :

60 % disent avoir trouvé portes closes ou en rupture de matériaux.

ET LA CAPEB...

85 % des entreprises artisanales du Bâtiment interrogées ont eu recours aux services de la CAPEB pour les aider dans cette situation inédite :

60 % en fourniture de matériels sanitaires (masques, gels, etc...), 30% en conseil juridique et social et 25% pour les renseigner sur les aides économiques.